

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS
DU PARC D'ENTREMONT
EN DATE DU 09 FEVRIER 2015

Présents :

Bât. GH : Mmes BOHRER et LOUIS, Mrs LENTZ et STOFFEL
Bât. IF : Mme COMTE
Bât. DB : Mme REMOND, M. URSPRUNG
Bât. EC : Mme KAUFFMANN et M. JAEGLY
Bât. Z2Z3 : Mrs BIERMANN, ESCHER, GAMPER, UNVERZAGT et WALLISER
Bât. Z1A : Mmes BINA et ROUSSET, M. NYREK
Bât. R : Mme LECOURT, Mrs AL YAFI et GRANGER
Bât. S : Mmes SCHWOB et SPARKS, Mrs ELARBI, LANG, SCHERRER
Bât. R123 : Mme LAGOUCHE, Mrs FROMAGEAT, REBISCHUNG et ROLINET
Bât. LP : Mmes BAUMANN et RASSER, Mrs BICHET, BOOS et VENNER
Bât. KO : M. SANDER
La Clairière : Mme BAECHEL, M. SCHMITT
L'Horizon : M. TAG
Savines 1 : M. KUENY
Savines 2 : Mme HUEBER et M. MISSLIN
Savines 3 : Mme JOHNER
Centre Commercial : Mme CLAR, Mrs BOURSOT, LENTZ et SCHERRER
Hermitage : Mmes GRASSER et PICQUET, M. GAGNARD
Panorama : M. DUBOIS
Maisons individuelles : Mme GRESSER
Soit 20 membres sur 20 présents totalisant 92.348 / 92.348 tantièmes.

Excusés :

Bât. IF : Mrs MOSER et VOGT
Bât. Z1A : Mme FURST
Bât. R123 : Mrs COLLIGNON et SCHILLING
SAVINES 1 : M. GEYER
HORIZON : M. MISSY
Maisons individuelles : M. MUTH

Absents :

Bât. GH : Mme GUTTIN, M. RAPP
Bât. IF : Mme FLEITH, Mrs GEORGES et PERCET
Bât. DB : Mmes BOURGEOIS-MULLER, HAUER, SANCHEZ et SPIESER, Mrs GHERARDI et KAYSER
Bât. EC : Mrs HANSER, HEINRICH et MALBRANCQ
Bât. Z2Z3 : M. OFFERLE
Bât. Z1A : Mme AUVRAY, M. NUEFFER
Bât. R : Mme BOUDOT, Mrs MALNATI, MIGNAN et NOTTER
Bât. S : M. ZINCK
Bât. R123 : Mrs PHILIPPE, PIGIONANTI et WURTZ
Bât. LP : M. KAUFFMANN
Bât. KO : Mmes BURDLOFF, LEMERLE et SCHNEIDER, Mrs BESANCON, JULIEN, KATZ et LANG
La Clairière : Mmes COLINET, THURING et VITOUX, Mrs DISCHLER, MAURAGE et RUFF
L'Horizon : Mrs AMOS, DENNU et JANDERA
Savines 1 : Mme FINOT, M. BUGNON
Savines 2 : Mrs JUNG et SCHAUB
Centre Commercial : Mrs MANGOLD et SOMMACAL
Hermitage : Mmes BOBILLIER, FISCHER, MUFF et OSTERMANN, Mrs CHARY, LANSU, PIERREZ et SCHULTZ
Panorama : Mrs AVORIO, MARCHAL, RIBER, RICHERT, SCHAUB, STE JUVAL

1. Désignation du Bureau

Monsieur WALLISER est désigné Président de Séance à l'unanimité des présents et représentés.
Monsieur URSPRUNG est désigné Scrutateur de Séance à l'unanimité des présents et représentés.
Madame HUMEAU, représentante de Citya Etige Logement, assure le Secrétariat de Séance.

Monsieur WALLISER ouvre la séance à 18h15.

2. Compte Rendu d'activités par Monsieur WALLISER, Président de l'Union des Syndicats

Monsieur WALLISER salue les conseillères et conseillers syndicaux et les remercie de leur présence.

Il fait lecture de son rapport d'activités pour la période du 18 septembre 2013 au 09 février 2015. Pour la parfaite information de tous, ce rapport est joint au présent procès-verbal.

3. Approbation des comptes arrêtés au 31.12.2013

L'Assemblée Générale, après en avoir débattu, approuve à la majorité des présents, les comptes de l'Union des Syndicats, arrêtés au 31.12.2013, et dont le montant des dépenses s'élève à la somme de 1848.52 euros.

Ont voté contre :

Pour le bât. R : M. AL YAFI

Pour La Clairière : M. SCHMITT

Se sont abstenus : Néant

4. Approbation du budget prévisionnel 2015

L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve à la majorité des présents, le budget pour l'exercice du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, joint à la convocation à la présente réunion, et dont le montant s'élève à la somme de 2950.00 euros.

Ont voté contre :

Pour le bât. EC : Mme KAUFMANN

Pour le bât. R : M. AL YAFI

Pour l'Hermitage : Mmes GRASSER et PICQUET, M. GAGNARD

Se sont abstenus :

Pour La Clairière : Mme BAECHEL, M. SCHMITT

5. Compte-rendu des réunions des 10 avril 2014 et 18 décembre 2014 avec la Mairie de RIXHEIM

Monsieur WALLISER rappelle que des réunions avec Monsieur Le Maire de RIXHEIM, Monsieur Olivier BECHT et son équipe sont organisées semestriellement.

Les comptes - rendus de ces deux réunions sont joints au présent procès-verbal.

Monsieur KUENY demande l'aménagement de l'arrêt de bus provisoire situé rue des Peupliers, en face de l'Hermitage. La société SOLEA sera contactée à ce sujet.

Monsieur KUENY indique également que suite à la mise en place, avec les services de police et de gendarmerie, de la convention d'accès aux parties communes des immeubles, la gendarmerie ne l'a toujours pas contacté pour la visite des lieux.

6. Arrêté municipal 2015 concernant le stationnement

Monsieur WALLISER présente le nouvel arrêté municipal visant la réglementation du stationnement sur l'enceinte du Parc d'Entremont, et qui est actuellement en cours de régularisation à la sous-préfecture.

L'arrêté municipal actuel a dû être révisé en raison de la problématique des camionnettes d'entreprises intervenant sur le Parc en semaine et en journée, qui s'étaient vu verbaliser.

Monsieur WALLISER rappelle que le problème du non-respect des emplacements réservés au stationnement des camionnettes la nuit, le week-end et les jours fériés perdure.

Il rappelle également que de nombreux stationnements illicites sont régulièrement relevés, notamment rue des Sapins, et que les services de la Police Municipale effectuent des rondes (y compris le soir) afin de contrôler la régularité des stationnements.

Madame SCHWOB évoque l'impossibilité d'utiliser le parking souterrain de l'AGORA. Monsieur WALLISER informe les membres présents que ce point a été évoqué avec Monsieur Le Maire lors de la réunion du 18 décembre 2014, et que Monsieur BECHT a tenté lui-même de stationner son propre véhicule, et qu'il avait laissé à l'architecte jusqu'au 13 janvier 2015 pour faire réaliser les travaux nécessaires et trouver une solution. L'architecte a en parallèle effectué une déclaration de sinistre auprès de son assurance responsabilité civile professionnelle.

7. Commission « Rénovation des résidences du Parc d'Entremont »

Monsieur WALLISER présente le travail de la commission ainsi que l'intervention et l'aide précieuse de Patrick URSPRUNG et Christophe GHERARDI qui ont pu confirmer l'amélioration considérable du confort de vie des occupants suite à la réalisation des travaux de rénovation de leur bâtiment (5 et 7 rue des Sapins), et le constat des premières économies.

8. Information sur les impayés

Monsieur WALLISER rappelle que le recouvrement des charges impayées a été mis en évidence comme une priorité pour une très grande majorité des résidences du Parc d'Entremont.

Il est rappelé que le règlement mensuel des charges trimestrielles n'est qu'une tolérance, et que les appels de fonds destinés au financement des travaux et les décomptes annuels sont à régler en plus des charges trimestrielles.

Les demandes suivantes ont été formulées par les conseillers syndicaux et l'Union des Syndicats :

- L'extourne des frais de relance devra demeurer une exception
- Les copropriétaires doivent en priorité s'adresser aux conseillers syndicaux de leurs résidences regrouperont les demandes et les transmettront au syndic.

9. Choix de la teinte RAL pour les ouvrants côté cuisine

Monsieur WALLISER demande aux conseillers syndicaux de chaque résidence de se réunir, dans un délai de 3 à 4 mois, afin de définir la référence RAL que les copropriétaires devront respecter lorsqu'ils souhaiteront remplacer leurs ouvrants côté cuisine.

Le RAL défini devra être confirmé par un vote lors de l'assemblée générale de chaque résidence.

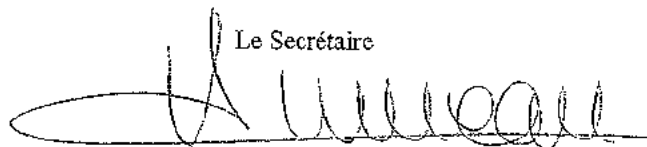
L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures.

Le Président de Séance,

Monsieur WALLISER



Le Secrétaire



Madame HUMEAU

Le Scrutateur,

Monsieur URSPRUNG

